

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Vendredi 20 juin 2014

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT, Gérard MOREL, Carole CHAUTARD, Patrick ARBAN, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Alexandre ANDRE, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT, François BLANC, Sylvie LONG.

Excusée : Anne BASSET (pouvoir à Olivier BROCAT).

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes et :

- Décide de retenir l'offre de l'ETA PIRAT Gwénaél pour le programme d'élagage 2014 s'élevant à 14 100.00 € T.T.C
- Décide de retenir l'offre de l'entreprise Alain MICHON pour les travaux à la lagune du Village pour la somme de 1 800.00 € T.T.C
- Décide d'effectuer les travaux programmés de réfection de carrières à l'aide de la lame niveleuse et éventuellement avec rajout de concassé.
- Accepte la proposition de l'entreprise Alain MICHON pour les travaux d'élagage au Plan d'eau de Mèpillat pour la somme de 816.00 € T.T.C. La coupe du bois sera effectuée par le personnel communal.
- Accepte de modifier le budget 2014 concernant le programme voirie (750.00 € T.T.C) les cautions (350.00 € T.T.C.) et la vente du camping (280 000.00 € T.T.C)
- Décide d'attribuer un complément de subvention au Sou des Ecoles (200.00 €) et à l'Amicale des Sapeurs Pompiers (245,00 €)
- Décide d'attribuer une subvention à La Bille Bressane (153.00 €)
- Nomme M ou Mme VIRIOT Eric, Camping de Mèpillat, mandataire de la régie de recettes pour l'encaissement du prix des tickets et cartes de pêche au Plan d'eau de Mèpillat.
- Procède à l'élection des délégués et suppléants pour l'élection des Sénateurs. Sont élus délégués titulaires : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT. Sont élus suppléants : Gérard MOREL, Carole CHAUTARD, Patrick ARBAN.
- Autorise Madame la Maire à établir une convention de mise à disposition de personnel RPI auprès de la Commune de Curciat Dongalon pour la rentrée 2014, et signer tous les documents s'y rapportant.
- Procède à la désignation de deux nouveaux membres du Centre Communal d'Action Sociale. Les nouveaux membres sont Carole CHAUTARD et Henri CHALLEAT.

- Commente la programmation des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire

Valérie GUYON.